

Convention a ordonné qu'il serait fait de la charpie d'un linge, ci-devant appelé saint suaire, que les administrateurs de Besançon ont envoyé à Paris."

Cet ordre fut-il ou non exécuté ? Le *Moniteur* et les autres journaux de l'époque gardent à cet égard le plus profond silence, et depuis ce temps, il n'est fait nulle part mention du Saint-Suaire. On suppose avec quelque vraisemblance que les ordres de la Convention n'ont pas été mis à exécution, et que cette Relique vénérée de nos pères existe encore. Des recherches ont été faites à Paris, dans les hôpitaux et les archives, pour la retrouver. Mais ces recherches ont été jusqu'ici sans résultat ; on conserve encore, à l'archevêché de Besançon, la cassette de bois où était renfermé le coffre en vermeil qui contenait ce linge précieux.

Le culte du Saint-Suaire n'a cependant pas entièrement disparu de notre Province. Son Office, introduit dans le Bréviaire de Besançon par Mgr Ferdinand de Ryo, s'y célèbre encore le 11 juillet, sous le rite double de deuxième classe. Une Confrérie du Saint-Suaire pour l'ensevelissement des morts, établie à l'hôpital Saint-Jacques avec l'agrément de l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, fut approuvée par une Bulle du pape Innocent XII. Cette pieuse Confrérie existe encore aujourd'hui, et célèbre sa fête tous les ans dans l'église de l'hôpital."

---